

BUDGET ZONE ECO BIFFOU

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

sur le compte administratif de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

BUDGET ZONE ECO BIFFOU

Séance du 10 Mars 2025

Convocation du

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Votes Contre Pour Abstention

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur BIELKA Gérard , délibérant sur le Compte Financier unique de l'exercice 2024, dressé par M. Jean-Claude GODINEAU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	00,00	258 439,63
Opérations de l'exercice	00,00	00,00
Totaux	00,00	258 439,63
Résultat de clôture		258 439,63

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
268 458,43	0
00,00	00,00
268 458,43	00,00
-268 458,43	

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
268 458,43	258 439,63
00,00	00,00
268 458,43	258 439,63
	-10 018,80

Besoin de financement	-268 458,43
Excédent financement	00,00
Restes à réaliser	
Besoin de financement	
Excédent de financement des restes à réaliser	
Besoin total financement	-268 458,43
Excédent financement	
	0,00
	258 439,63

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

Au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

Au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
 Le Président,
 Jean-Claude GODINEAU